

Responsable Coupe Fribourgeoise de ski

Jean-Claude Clément
Route du Tir 46
1636 BROC

☎ 026/ 921 13 18 - 079/ 708 51 63



Partenaire officiel de l'Association Fribourgeoise de Ski et de Snowboard
Offizieller Partner des Freiburger Ski und Snowboard Verbandes



**CARROSSERIE
CLAUDE
PASQUIER S.A.**

FOUR À CAMIONS
ET VOITURES
STATION DE LAVAGE

Rue de l'Industrie 3 - CP 31 - CH-1632 Riaz
Tél. 026 919 63 90 info@carrosserie-pasquier.ch
Fax 026 919 63 99 www.carrosserie-pasquier.ch



Philippe Andrey
CHAUFFAGE - SANITAIRES

1667 Enney | T 026 912 47 60



COUPE FRIBOURGEOISE DE SKI ALPIN – REGLEMENT 16-17

Le comité
Décembre 2016

www.afss.ch

1. EPREUVES

Les épreuves entrant en ligne de compte pour la Coupe Fribourgeoise seront les courses organisées par des clubs affiliés à l'AFSS.

Seules les courses régionales B et C entrent en ligne de compte pour la Coupe.

L'organisation et le déroulement des courses sont soumis aux dispositions relatives du règlement des compétitions Swiss-Ski (RC 2017), sous réserve des dispositions divergentes du présent règlement.

2. PARTICIPATION

La participation à la Coupe Fribourgeoise est ouverte à tous les compétiteurs licenciés qui font partie d'un club affilié à l'AFSS, hormis pour la catégorie Open qui est ouverte à tous (avec un quota de max 40 participants).

3. CATEGORIES

Les catégories suivantes donnent droit à l'attribution de la Coupe Fribourgeoise :

Alpin (âge dès le 1 ^{er} janvier)	Ski de fond
DAMES Elite 16 ans et plus, points Swiss-ski inférieurs à 50 points	DAMES Juniors 16 à 19 ans
DAMES 16 ans et plus, points Swiss-ski supérieurs à 50 points	DAMES 20 et plus
JUNIORS Elite 16 ans à 20 ans, points Swiss-ski inférieurs à 100 points	JUNIORS 16 à 19 ans
JUNIORS 16 ans à 20 ans, points Swiss-ski supérieurs à 100 points	
SENIORS 1 21 à 30 ans	SENIORS 1 20 à 34 ans
SENIORS 2 31 à 49 ans	SENIORS 2 35 à 49 ans
SENIORS 3 dès 50 ans	SENIORS 3 dès 50 ans
Catégorie OPEN , femmes et hommes, 16 ans et plus, sans licence Swiss-ski, voir chiffre 9 pour détails.	

Concernant les ordres de départ, un rappel de ces catégories devra figurer dans les publications des compétitions, art RC 2017, 607.3.

L'année de naissance détermine la catégorie. Pour l'appartenance à une catégorie, l'âge au 31 décembre de l'année de compétition, qui dure du 1^{er} mai au 30 avril de l'année suivante, est déterminant. Les dispositions relatives des RC de Swiss-Ski sont applicables.

4. CLASSEMENT

Pour figurer au classement, le concurrent devra participer à 5 épreuves. Pour les catégories seniors 2 et 3, 4 épreuves suffisent. Le classement final s'établira par l'addition des points obtenus à toutes les courses moins 1, respectivement la moins bonne course. En cas d'égalité entre deux ou plusieurs concurrents, les résultats d'une ou plusieurs épreuves supplémentaires seront déterminants.

5. INTERCLUB

Un classement interclub sera établi par l'addition de tous les points obtenus par tous les concurrents de chaque club.

6. POINTS

Les points seront attribués de la manière suivante pour toutes les catégories :

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	100	11	31	21	10
2	80	12	28	22	9
3	60	13	26	23	8
4	55	14	24	24	7
5	51	15	22	25	6
6	47	16	20	26	5
7	43	17	18	27	4
8	40	18	16	28	3
9	37	19	14	29	2
10	34	20	12	30	1

Chaque concurrent ayant pris le départ d'une course recevra automatiquement deux points.

7. PRIX

Une coupe sera attribuée aux 3 premiers de chaque catégorie.
Un prix souvenir récompensera chaque concurrent classé.

8. CALENDRIER

Les courses retenues pour la Coupe seront annoncées chaque année au début de la saison. L'AFSS se réserve de choisir, si nécessaire, des courses à l'extérieure du territoire de l'association qui ne figurent pas dans le calendrier.

9. CATEGORIE OPEN

Les participants, non-licenciés Swiss-ski, peuvent prendre part à certaines courses de la Coupe Fribourgeoise dans une catégorie Open.

La catégorie Open est annoncée au calendrier national dans la rubrique des courses populaires sans être soumise au RC 2017 Swiss-Ski.

Elle n'est pas supervisée par un DT Swiss-Ski (RC 2017, art 200.5.1).

Elle n'intègre pas les autres classements par catégorie de la Coupe Fribourgeoise.

Seul un classement final par manche et par sexe est établi.

L'ordre de départ de la catégorie Open succède à la course régionale B ou C précédemment organisée dans la journée dans le même tracé.

Le nombre maximum des participants est fixé à 40 concurrents, hommes ou femmes.

Les concurrents qui étaient en possession d'une licence Swiss-ski lors de l'hiver 2015-2016 ne sont pas autorisés à prendre le départ dans la catégorie Open.

L'assurance est à la charge et à la responsabilité du coureur.

10. DISPOSITIONS FINALES

Le comité se réserve le droit d'apporter des modifications au présent règlement en cours de saison. Il entre en vigueur avec effet immédiat et remplace tous les anciens règlements.

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DE SKI ET DE SNOWBOARD

Décembre 2016 / Le comité